

Monsieur le Président,

Nous avons appris, avec regret, que RFI prévoit de couper la version radio du service persan pour mieux, dit-on, développer le site internet de cette langue.

Une décision étonnante et inquiétante de tout point de vue. Alors que tous les concurrents internationaux de cette radio, notamment la BBC et VOA, sont en train de développer leur service persan en additionnant tous les moyens de transmission – et la dernière en date est la télévision de la BBC en persan en phase de lancement- la France décide de disparaître des ondes radiophoniques des régions sous tension, l'Iran, l'Afghanistan et le Tadjikistan.

Elle laisse aussi libre cours au régime islamique, qui lui, ne compte pas ses sous pour étendre son influence par des radios et télévisions en langue arabe et dans bien d'autres langues pour divulguer ses propagandes antioccidentales.

Nous sommes intrigués de savoir s'il s'agit d'une volonté politique ou bien d'une mesure économique. Dans les deux cas, ce genre de mesures irréflechies et lourdes de conséquences aura des effets néfastes pour le rayonnement français et la place de la France sur l'échiquier d'audiovisuel extérieur.

Nous n'ignorons pas que la BBC émet 90h d'émissions en persan par semaine en utilisant tous les moyens de transmission (OC, OM, FM, internet, podcast..et maintenant la télé) et sa rival, VOA la dépasse en émettant presque 24h/24 par tous les moyens. Nous savons aussi que les émissions de Radio Free Europe (Farda) qui émet également 24h/24 à partir de Prague, puisent leur financement auprès des mêmes pourvoyeurs..

Nous tenons à vous dire que la diaspora iranienne vivant à Paris est très attachée aux émissions en persan de RFI qui lui apporte chaque jour des nouvelles fraîches d'Iran et attire son attention sur tout ce qui se passe en France. Ces émissions servent également de lien entre les gens de cette diaspora.

Cette disparition ne sera pas seulement regrettable pour la France, mais aussi une honte.

En espérant la révision de cette décision absurde, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.